



Hotmail® demonsimontreal@hotmail.com

Inbox | Previous Page

From : "famille Nadon-Cloutier" <familienadoncloutier@hotmail.com>

To : turinol@hotmail.com, yogui@mailkitty.com, sigmo@ziplip.com, moonwitch124@hotmail.com, jagura13@hotmail.com, rastafarm@caramail.com, juliechapeau@hotmail.com, yadah0e@hotmail.com, demonsimontreal@hotmail.com, vasquezer@hotmail.com, vt83@hotmail.com

Subject : Négo CCA

Date : Mon, 23 Dec 2002 12:14:31 -0500

Bonjour à tous,

Vous en avez certainement entendu parler le Collège dénonce la Convention (entente qui lie l'asso et le cégep), bon c'était prévu il fallait l'adapter à notre nouveau statut d'asso accréditée selon la Loi sur l'accréditation. Le problème c'est qu'ils dénoncent plus que ce qui est requis. Ils ont décidé de dénoncer le Chapitre 4 de la convention, chapitre qui traite du renouvellement et des négociation de la convention. C'est donc un chapitre plus qu'essentiel qui sera négocié la prochaine session. Tout ça c'est supposé être déjà su de la plupart d'entre vous.

Ce qui est peut être moins connu, C'est que nous avons reçu une copie du projet de proposition du Collège pour la nouvelle entente (ce n'est pas la proposition officielle du Collège ce n'est qu'une ébauche, la vraie proposition sera déposé le 16 janvier en CCA donc tout ceci pourrai être du bluff ou changer, mais je ne croirais pas)

Bon ce n'est pas officiel mais c'est inquiétant, je m'explique : dans la convention actuelle Lors de négociation de la convention les articles demeurent en vigueur jusqu'à ce qu'une nouvelle entente soit signée ce qui permet d'assurer une certaine permanence de l'entente. Le Collège (la D.G.) veut changer cela par des articles qui forcerait la signature d'une entente dans un délais de 3 ois dans le cas d'une dénonciation de la section Protocole, sinon il y aurait nomination d'un médiateur par le CA nommé parmi les membres externe du CA (agent socio-économique, titulaire d'un DEC ou parent) ce médiateur serait charger de rapprocher les deux parties à l'intérieur d'un délais fixé par le CA. Si aucune entente ne survient à l'intérieur de ce délais, la convention tomberais et la Loi sur l'accréditation s'appliquerais intégralement (donc plus de convention?) et un comité serai nommé pour la gestion des droit de toutes autres nature (2 représentant de l'asso et 3 du collège). Dans le cas d'une dénonciation de la section Annexe, il faudrait en arriver à une entente en 1 mois sinon un comité est formé de 3 représentant du Collège et de 2 de l'asso , ce dernier comité serait un comité aviseur mais aviseur auprès de qui CA ou CCA (pour ça c'est pas très clair).

En tout cas c'est assez inquiétant, assez pour avoir à s'en occuper très sérieusement dès notre retour.

J'en suis a vérifier si le fait que les articles restent en vigueur jusqu'à la signature d'une nouvelle entente vaut qqch, car Claudette a prétendué que c'était un « faux droit ». Je crois qu'il faudrait consulter un avocat (pas besoin d'en parler à tous il faudra que ca reste entre nous, je ne veut pas que le Collège le sache) sur les négos qui s'en viennent car c'est crucial pour la survie de l'asso que nous connaissons car petit rappel la convention est l'entente qui permet à l'asso d'exploiter des servicés commerciaux, d'avoir une radio, de cogérer les droits de toutes autres nature (MOR, spectacle, concours et autres), d'avoir un trentaine de locaux etc.. en fait c'est pas mal toute l'asso car la loi sur l'accréditation ne garantie que la perception de la cotisation étudiante, l'octroi d'un local et la possibilité ne nommé des représentant au comités, conseils ou commissions du Collège, donc pas grand chose.

Il faudra donc s'en occuper s'arranger pour informer et mobiliser les étudiant-e-s sur ce qui ce passe afin de ne pas laisser le Collège opérer dans l'ombre, notre meilleur arme sera la conscientisation des étudiant-e-s, de professeurs et du personnel du collège, il faudra montrer à la face de tous la mauvaise fois du collège surtout de la DG face à l'asso. Il faudra penser à des actions permettant de montrer notre solidarité faces aux attaques du Collège et notre acharnement à garder une asso forte gérée par èt pour les étudiant-e-s, montrer notre fierté a rester nous même malgré les tentatives d'intimidation des autres notre fierté à envoyer chier ces PDG,directeur,fonctionnaires et ministres qui ne voit l'éducation que comme des rangés de chiffres et ne devant qu'enseigner qu'une version de l'histoire qu'un facon de penser, qu'une facon d'être celle des vainqueurs nous nous devons de dire non d'affirmer notre solidarité et notre divergence de penséet. Ainsi nous réussirons à créer un rapport de force et péter ces connards qui ne cherchent qu'a détruire l'asso.

En passant joyeux Noël et bonne année quand même

Vincent, maintenant ex-adjoint de l'exécutif de l'AECSL